


Permis de conduire - Page extérieure. Format : 106/222 mm - Fond rose - impression noire.

PERIODES DE DECHEANCE DU DROIT DE CONDUIRE ET EXAMENS SUBIS

PERIODES DE DECHEANCE DU DROIT DE CONDUIRE ET EXAMENS SUBIS

<p>ROYAUME DE BELGIQUE</p> <p></p> <p>PERMIS DE CONDUIRE</p> <p>Körrekort Führerschein Άδεια οδήγησης Permiso de Conducción Driving Licence Cealúneas Tiomána Patente di guida Rijbewijs Carta de Condução</p> <p>Modèle des COMMUNAUTÉS EUROPEENNES</p>
--

Permis de conduire - Page intérieure. Format : 106/222 mm - Fond rose - impression noire.

1 NOM :	
2 PRENOMS :	
3 LIEU ET DATE DE NAISSANCE :	
4 LIEU DE RESIDENCE : voir carte d'identité	
Signature du titulaire :	
5 Délivré par l'Administration Communale	SCEAU
6 A	le
7 Validité indéterminée	
8 N°	

CATEGORIES DE VEHICULES POUR LESQUELLES LE PERMIS EST VALABLE	TIMBRE
A3 Cyclomoteurs Cas véhicules avec remorque	
A2 Motocyclettes avec moteur \leq 400 cm ³ Cas véhicules avec remorque	
A1 Motocyclettes avec moteur $>$ 400 cm ³ Cas véhicules avec remorque	
B Véhicules automobiles d'une MMA \leq 3,5 T construits pour le transport de personnes de 8 places maximum non compris le siège du conducteur ou construits pour le transport de choses. Cas véhicules avec remorque \leq 0,75 T MMA	
C Véhicules automobiles autres que ceux de la catégorie D d'une MMA $>$ 3,5 T. Cas véhicules avec remorque \leq 0,75 T MMA	
D Véhicules automobiles construits pour le transport de personnes de 9 places minimum non compris le siège du conducteur. Cas véhicules avec remorque \leq 0,75 T MMA	
E Véhicules automobiles de la catégorie B avec remorque $>$ 0,75 T MMA Véhicules automobiles de la catégorie C avec remorque $>$ 0,75 T MMA Véhicules automobiles de la catégorie D avec remorque $>$ 0,75 T MMA	

<u>MENTIONS ADDITIONNELLES</u>
<u>MENTIONS RESTRICTIVES D'USAGE</u>
REMARQUES 1) MMA = masse maximale autorisée. 2) Le permis de conduire valide pour la catégorie B suffit pour tracter une remorque $>$ 7,5 T si MMA du train de véhicules \leq 3,5 T et MMA de la remorque \leq masse à vide du véhicule tracteur.